

France-Dijon: Building-cleaning services

OJ S 235/2013 04/12/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Pôle emploi Bourgogne

Postal address: immeuble Le Katamaran, parc Valmy, 41 avenue Françoise Giroud

Town: Dijon

Postal code: 21000

Country: France

Contact person: Service achats

Telephone: +33 380739873

Fax: +33 380739869

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.pole-emploi.fr>

Address of the buyer profile: <http://pole-emploi.e-marchespublics.com>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Emploi

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché de prestations de services ayant pour objet le nettoyage des locaux de pôle emploi région Bourgogne.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 14: Building-cleaning services and property management services

Main site or place of performance: Ensemble des sites de pôle emploi Bourgogne.

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché s'exécute sur l'ensemble des départements suivants : 21-71-58-89.

Les prestations de nettoyages sont les suivantes :

1) des prestations de nettoyage quotidien, hebdomadaire, mensuel, bimensuel, bimestriel, trimestriel, semestriel et annuel des locaux ainsi que la fourniture de tous les matériels et consommables nécessaires à ce nettoyage, l'évacuation des déchets et le nettoyage de la vitrerie.

2) des prestations ponctuelles complémentaires (shampoing des sols en moquette, décapage des carrelages), la location entretien des distributeurs de consommables sanitaires.

II.1.6. CPV code(s)

90911200 Building-cleaning services, 90911300 Window-cleaning services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché porte sur l'ensemble des sites de pôle emploi bourgogne, soit à la date de publication du présent avis et à titre purement indicatif : 26 652 mètres carrés.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Marché financé à partir des contributions et subventions mentionnées à l'article L 5312-7 du code du travail (hors fonds communautaires) et sur les ressources propres de l'institution. Paiement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats peuvent présenter leur offre sous la forme d'un groupement conjoint ou d'un groupement solidaire. En cas d'attribution du marché à un groupement ayant présenté son offre sous la forme d'un groupement conjoint, la transformation dudit groupement en un groupement solidaire sera exigée.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: - une déclaration sur l'honneur relative à la capacité juridique du candidat à accéder à la commande publique, certifiant que le candidat :

- a, au 31 décembre 2012 souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, dans les conditions prévues à l'article 8-4° de l'ordonnance modifiée no 2005-649 du 6 juin 2005.
- n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles I. 8221-1, I. 8221-3, I. 8221-5, I. 8231-1, I. 8241-1 et I. 8251-1 et I. 8251-2 du code du travail.
- n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues à l'article 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, par le second alinéa de l'article 433-2, par le huitième alinéa de l'article 434-9, par le second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles I. 2339-2 à I. 2339-4 et I. 2339-11-1 à I. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article I. 317-8 du code de la sécurité intérieure.
- n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article I. 640-1 du code de commerce ou de faillite personnelle au sens des articles I. 653-1 à I. 653-8 du même code ou procédure équivalente pour les candidats régis pas un droit autre que le droit français.
- dans le cas où le candidat est en redressement judiciaire au sens de l'article I. 631-1 du code de commerce ou procédure équivalente pour les candidats régis pas un droit autre que le droit français, la copie des jugements l'autorisant à poursuivre son activité pendant toute la durée d'exécution du marché, période de reconduction comprise

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Une déclaration relative à la capacité financière du candidat à exécuter le marché auquel il est candidaté indiquant le chiffre d'affaires annuel global réalisé par le candidat sur chacun des 3 derniers exercices disponibles. Dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, en particulier lorsqu'il est de création récente, il rapporte la preuve de cette incapacité et communique en lieu et place tout document de nature à attester de sa capacité financière à exécuter les prestations, par exemple la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Minimum level(s) of standards possibly required: 500 000 EUR

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les effectifs, au sens de l'article I. 1111-2 du code du travail, moyens annuels pour chacune des 3 dernières années.

Les principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, privilégiant les prestations similaires à celles objet du marché et détaillant le montant, la date et le

destinataire public ou privé. Ces références ne font l'objet d'une déclaration du candidat qu'à défaut d'être prouvées par des attestations des opérateurs économiques destinataires, dûment datées et signées et comportant l'ensemble des éléments ci-dessus décrits, sauf pour les prestations dont pôle emploi, l'anpe, l'unédic ou une assédic ont été destinataires et pour lesquelles une déclaration est suffisante.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 50
2. Prix. Weighting 40
3. Développement durable. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

13.1.2014 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6.

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

- A- obtention du dce : la présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats de télécharger le dossier complet par voie électronique, via la plateforme de dématérialisation (plateforme appelée également profil d'acheteur) accessible à l'adresse suivante : <http://pole-emploi.e-marchespublics.com>.
- B- candidature : les pièces mentionnées au iii-2 du présent avis sont transmises accompagnées d'une lettre de candidature dans les conditions fixées au dce. Le cas échéant, celles de ces pièces rédigées dans une langue autre que le français sont produites accompagnées de leur traduction en langue française qui, s'agissant de la déclaration sur l'honneur relative à la capacité juridique à accéder à la commande publique et du jugement autorisant la poursuite de l'activité pendant toute la durée d'exécution du marché, est certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
- C- transmission des plis : les plis peuvent être transmis par lettre recommandée avec avis de réception postal (ou équivalent) ou remis en mains propres, les jours ouvrés du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00, aux coordonnées correspondantes figurant au point i.1) ou via la plateforme de dématérialisation : <http://pole-emploi.e-marchespublics.com>.
- D- renseignements complémentaires : aucun renseignement complémentaire ne pourra être obtenu par téléphone. Les demandes de renseignements complémentaires doivent être mises en ligne sur la plateforme de dématérialisation : <http://pole-emploi.e-marchespublics.com>. Ou adressées par courrier aux coordonnées correspondantes figurant au point i.1). La date limite de réception des demandes de renseignements complémentaires est fixée au lundi 30.12.2013 à 17:00, la date de réception par pôle emploi faisant foi. aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date.
- F- critères de sélection des offres. La valeur technique des offres est appréciée selon les critères suivants :
- compréhension des besoins et des attentes de pôle emploi relatifs aux prestations courantes et aux prestations ponctuelles complémentaires : 5% - méthodes, processus, produits et matériels pour la réalisation des prestations courantes et ponctuelles complémentaires / méthodologie proposée pour la réalisation de la transition avec le titulaire précédent : 13% - modalités proposées pour l'installation, la distribution et le réapprovisionnement en consommables sanitaires : 5% - composition des équipes en charge des prestations courantes et des prestations ponctuelles complémentaires : 10%- dispositif d'encadrement et

de formation des équipes : 12% - dispositif d'autocontrôle proposé par le candidat pour suivre la qualité de la prestation, circuits de liaison avec pôle emploi : 5%. Le "Développement durable" est apprécié selon les critères suivants : - compréhension des besoins et des enjeux environnementaux, capacités et moyens proposés pour y répondre ; 5% - compréhension des besoins et des enjeux en termes d'insertion sociale, capacités et moyens proposés pour y répondre : 5%.

F- visites des sites : les candidats doivent connaître la configuration des locaux de pôle emploi bourgogne. Pour ce faire, ils prennent rendez-vous auprès de leur correspondant sur chaque site afin de planifier une visite des lieux.

Un certificat de visite sera remis sur place et sera joint à l'offre du candidat.

L'Absence de certificat lors de la remise de l'offre ne rend pas cette dernière irrégulière.

G- accord - cadre : les marchés à bons de commandes sont des accords-cadre au sens du droit communautaire.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 28.11.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Dijon

Postal address: 22 rue d'Assas BP 61616

Town: Dijon

Postal code: 21000

E-mail: greffe.ta-dijon@juradm.fr

Telephone: +33 380739100

Fax: +33 380733989

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article l551-1 du code de justice administrative et/ou, contre un acte détachable du contrat, de l'article r421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article l521-1 du même code - b. Après la conclusion du contrat :

1°) sauf pour les candidats évincés, recours contre un acte détachable du contrat sur la base de l'article r421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant, assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article l521-1 du même code;

2°) recours sur la base de l'article l551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ;

3°) pour les candidats évincés, recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement précité et/ou d'une demande indemnitaire ; en cas de demande indemnitaire, recours administratif préalable auprès du directeur général aux coordonnées en tête d'avis et recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la décision expresse de rejet ou sans condition de délai (sauf prescription) à défaut

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

28.11.2013